DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 13 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq, le treize octobre à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire.

Présents :
Monsieur Philippe PIGEAU, Madame Nadège CANTIER, Monsieur Christian LANDRE, Madame Gilda SARANDAO, Monsieur Michel BONNEAU, Monsieur Bernard MICHELOT, Madame Monique LATTARD, Madame Anne GALLO, Madame Jocelyne BERESINA, Madame Manuela ROMERO, Monsieur Mickaël CHEVALIER, Madame Josette DESVIGNES

Pouvoirs :
Monsieur Abdelkrim MAY donne pouvoir à Madame Nadège CANTIER, Madame Elfrida SERVILLE donne pouvoir à Monsieur Michel BONNEAU, Madame Lucette ALAIN donne pouvoir à Madame Jocelyne BERESINA, Monsieur Roland FUCHET donne pouvoir à Madame Josette DESVIGNES

Absents :
Madame Marie-Thérèse MUNOZ, Monsieur Ali TAIEB BOUHANI, Madame Adeline CASTANO, Monsieur Sovanavy CHHIM, Monsieur Pierre MOURON, Madame Maria Silvia MONTEIRO, Monsieur Rabah DJEDDOU

Monsieur Mickaël CHEVALIER est désigné secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : XX

Affaires Générales

D2025_50 COMPTE RENDUS DES DÉCISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante les décisions qu'il a prises dans le champ des délégations conférées par le Conseil Municipal, au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et dans la limite des crédits inscrits au budget.

N° Décision	Objet	Pôle	Dépenses	Recettes
DE2025-020	Police municipale – Renouvellement du contrat d'abonnement de connexion au logiciel métier logipolweb avec la société AGELID – 5 ans	Citoyenneté, Sécurité, Tranquillité publique	**1 200.00€ HT**	
DE2025-021	Police municipale – Renouvellement du contrat d'abonnement	Citoyenneté, Sécurité, Tranquillité	**1 350.00€ HT**	

	logipolve, solution de verbalisation électronique et matériels associes, avec la société AGELID – 5 ans	publique		
DE2025-022	Marche n° 2025_mapa540_002 – Aménagement des bords du lac de Torcy – rive urbaine – mission de maîtrise d'œuvre MAYOT et TOUSSAINT– 24 mois	Technique, Urbanisme, Environnement	**68 500.00€ HT**	
DE2025-023	Lieu d'accueil enfants parents - la courte échelle - analyse des pratiques professionnelles – convention de partenariat avec M. Benjamin ROUSSON, psychologue- 10 mois	Petite Enfance	**975.00€**	
DE2025-024	Fonds de participation des habitants (FPH) – projet "Dansons ensemble "	Solidarité, Enfance, Jeunesse	**594.00€**	
DE2025-025	Fonds de participation des habitants (FPH) – manifestation du 24 juin 2025.	Solidarité, Enfance, Jeunesse	**800.00€**	
DE2025-026	Permis de construire - garage centre de loisirs – note honoraires architecte Hervé Regnault	Technique urbanisme environnement	**1 500.00€ HT**	
DE2025-027	Réfection gymnase du Vilet - étude faisabilité Herve Regnault	Affaires générales	**13 000.00€ HT**	
DE2025-028	Renouvellement du serveur de production - société My Computing	Communication , Informatique	**33 973.12 € HT**	
DE2025-029	Contrats de maintenance et sauvegarde de données- société My Computing – 36 mois	Communication , Informatique	**11 100.00€ HT**	
DE2025-030	Aménagement des bords du lac – rive urbaine – étude gestion des eaux pluviales – Antoine Pierrot Conseils (APC).	Affaires Générales	**2 500.00€ HT**	
DE2025-031	Aménagement des bords du lac – rive urbaine - étude botanique – Flore Biodiv 21	Affaires Générales	**1 452.00€**	

Il est proposé au Conseil Municipal :

- Article 1 : **DE PRENDRE ACTE** que Monsieur le Maire a rendu compte à l'assemblée délibérante les décisions qu'il a prises dans le champ des délégations conférées par le Conseil Municipal, au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et dans la limite des crédits inscrits au budget, tel que détaillé dans le tableau ci-dessus.

Le Conseil municipal prend acte.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le .....14 OCT. 2025.....
et publié, affiché ou
notifié le .....14 OCT. 2025.....
Le Maire,

